La Gazette Harnésienne

NUMÉRO 374
FÉVRIER 2023

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES | ville-harnes.fr

ÉDITO

PHILIPPE DUQUESNOY

Maire de Harnes,
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin
Conseiller Départemental

Mes chers concitoyens,

2022 est désormais arrivée à terme et fût, malgré un contexte national et international pour le moins complexe, une année riche en évènements !

2023 a commencé avec dynamisme ! Janvier aura été marqué par plusieurs manifestations pour notre commune, à l'instar de la Cérémonie des Vœux à la population, nouvelle formule, moins coûteuse mais davantage festive ! Une cérémonie où j'ai eu le plaisir d'échanger avec bon nombre d'entre vous et où le Conseil Municipal des Jeunes a été mis à l'honneur. Nous sommes fiers de le compter à nos côtés et je salue sa mobilisation et sa volonté à être force de propositions !

Ce début d'année est également l'occasion de présenter les nombreux projets qui viendront animer notre ville, concourir à sa métamorphose, à son embellie et à son développement ! Réhabilitation des terrains de tennis au complexe Maréchal-Bouthemy, l'ouverture d'une Maison d'Assistants Maternels, la création d'un parcours santé et de disc golf à Florimond, le démarrage des travaux du nouveau lotissement rue de l'Abbaye, de nouveaux locaux pour l'association du But d'Orient, ou bien encore la première phase des travaux de réaménagement durable pour les cours d'écoles maternelles...

Une ville tournée vers l'avenir, certes, mais qui n'oublie pas ses racines! A l'image de ce projet porté par l'école Jean-Jaurès et accompagné au démarrage par les Amis du Vieil Harnes, qui permet l'enseignement à nos enfants de la langue picarde, reconnue aujourd'hui langue régionale, formidable vecteur de transmission de notre patrimoine. Bravo à l'enseignante qui conduit ce projet et bravo aux enfants qui prennent plaisir à l'apprendre !

Mes chers concitoyens, 2023 est lancée, et sans aucun doute devrons-nous faire face, cette année encore, à de nombreuses difficultés. Mais l'optimisme reste de mise, et nous poursuivrons le cap ! Celui d'une ville où il fait bon vivre, ensemble !

Philippe Duquesnoy

SOMMAIRE

03 ZOOM SUR
04 RETOUR EN IMAGES
06 CITOYENNETÉ
07 SPORT
08 CADRE DE VIE
09 VIE ÉCONOMIQUE
10 JEUNESSE
12 SOLIDARITÉ
13 INFOS PRATIQUES
14 VIE MUNICIPALE
15 REGARD SUR LE PASSÉ

N° 374 - FÉVRIER 2023

MENSUEL D'INFORMATION
6100 exemplaires

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Delphine Fournier, Céline Lépillet, Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne, 19 Rue Leblond, 62119 Dourges
Tél. : 03.21.20.05.20

LES «CH'TIOTS» DE JAURÈS FIERS D'APPRENDRE «EL PICARD»

Depuis la rentrée 2022, l'école Jaurès enseigne désormais le picard auprès de trois classes de CM1 et CM2. Elle rejoint ainsi deux autres établissements du Pas-de-Calais, un du Nord et deux de l'Aisne. Mi-janvier, une inauguration officielle avait lieu dans la classe de Madame Deroo.

Suite à une circulaire publiée fin 2021, le picard a été reconnu comme une langue régionale, au même titre que le breton et le basque par exemple. A Harnes, c'est depuis novembre 2022 qu'elle est enseignée et Jaurès fait office d'école pilote.

Tout est parti d'un concours organisé par l'Agence Régionale de la Langue Picarde. L'école Jean-Jaurès s'était présentée avec 5 classes, grâce à l'aide des Amis du Vieil Harnes. L'école a malheureusement perdu, mais pas totalement. En effet, elle a été repérée par la Rectrice de l'Education Nationale, qui a proposé l'école en collaboration avec l'Agence Régionale de la Langue Picarde et le DASEN, car elle avait présenté le plus de classes.

De là, France Avisse, de l'Agence Régionale de la Langue Picarde est venue accompagner les enseignants, à raison de 45 minutes par séance. En parallèle, les enseignants volontaires se forment à un diplôme universitaire, à l'image de Charlotte Deroo, directrice et enseignante, pour qui l'enseignement de cette langue «*permet de rendre hommage aux anciens*». Par ailleurs, elle se réjouit de «*l'engouement que cela suscite auprès des parents d'élèves et des enfants*». Ces derniers «*apprennent vite et sont fiers d'acquérir de nouvelles connaissances*». Cet apprentissage permet même, selon France Avisse et Charlotte Deroo, de «*remettre les enfants en confiance, surtout ceux qui s'éloignent du système scolaire*».

Lors de l'inauguration, les enfants ont présenté un bulletin météo puis ont récité une comptine en picard. En passant dans les rangs, l'enthousiasme des enfants se lisait sur les visages.

Pour Philippe Duquesnoy, Maire de Harnes, «*préserver nos langues régionales, nos patois aussi, relève d'enjeux majeurs. Car au-delà du langage, c'est toute une culture, une histoire emprunte de traditions, soucieuse de préserver un patrimoine et de le léguer en héritage.*»

Il a également salué l'implication de Charlotte Deroo, ainsi que le travail fondamental des enseignants, permettant ainsi aux enfants d'être les relais d'un patrimoine dont nous devons prendre soin...

EN CHIFFRES

8 : CLASSES QUI ENSEIGNENT LE PICARD DANS LE PAS-DE-CALAIS

3 : CLASSES PILOTES À L'ÉCOLE JAURÈS

45 : DURÉE (EN MINUTES) D'UN COURS DE PICARD

RETOUR EN IMAGES

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023 ! L'évènement marquant de janvier est bien évidemment la cérémonie des vœux. Sous un format revisité, les Harnésiens ont pu apprécier une ambiance guinguette et détendue avec les tours du magicien et des frites… petites nouveautés de cette année !

Janvier c'était aussi la galette des rois pour de nombreuses associations ; le début de nouvelles plantations au Bois de Florimond et la restitution du projet TEPOP pour nos jeunes harnésiens impliqués dans le réaménagement de la coulée verte.

LA PHOTO INSTA DU MOIS
par #qrystynnmassi

Rejoignez la communauté #harnesmaville et postez vos plus belles photos de la commune. Nous relayons régulièrement vos œuvres sur nos réseaux sociaux !

Site : www.ville-harnes.fr
Facebook : Harnes
Instagram : #harnesmaville

INFORMATION

PIC ET RÉUNIONS DES CONSEILS DE QUARTIERS : À VOS AGENDAS !

Projet d'Initiative Citoyenne (PIC)

Le PIC est un dispositif régional constitué d'un fonds destiné à soutenir des micro-projets portés par des groupes d'habitants ou des associations locales.

Depuis 2008 et sous l'impulsion de la Municipalité, les Harnésiens ont la possibilité d'agir pour leur quartier, pour leur ville, en s'impliquant dans divers dispositifs de participation citoyenne (dont le PIC, porté par l'AGAC (Association de Gestion d'Actions Citoyennes)).

Le PIC a pour but de soutenir, d'accompagner par une subvention, les initiatives citoyennes des habitants et des associations locales. Lors des réunions du comité d'attribution (composé d'habitants, de conseillers de quartiers, de représentants d'associations de la ville, de techniciens, de membres de l'AGAC et d'élus municipaux), les porteurs de projets sont invités à faire leurs propositions d'actions et les bilans des actions déjà menées. Le comité vote ensuite le montant attribué en cas d'avis favorable. De nombreuses actions ont ainsi lieu chaque année dans les quartiers grâce à l'implication des Harnésiens et des subventions accordées par l'AGAC.

Dates des prochaines réunions : Jeudi 23 février, jeudi 23 mars, jeudi 27 avril, jeudi 25 mai, jeudi 15 juin, jeudi 6 juillet, jeudi 14 septembre, jeudi 19 octobre, jeudi 16 novembre et jeudi 14 décembre.

Conseils de Quartiers

La création des Conseils de Quartiers répond à la volonté municipale de stimuler l'intervention citoyenne.

Les conseils de quartiers sont un outil essentiel de participation. Proximité, créativité, sens des responsabilités, esprit constructif caractérisent ainsi ces espaces de débat et de projet, dont la vocation est de tendre vers la plus grande représentativité possible de la population dans toute sa diversité.

Dates des prochaines réunions : **1er trimestre** : Gaillette : 7 février 2023, de 18h à 20h ; Sources : 9 février, de 18h à 20h ; Souchez : 14 février, de 18h à 20h ; Grand-Moulin : 16 février, de 18h à 20h. **2ème trimestre** : Gaillette : 2 mai, de 18h à 20h ; Sources : 4 mai, de 18h à 20h ; Souchez : 9 mai, de 18h à 20h ; Grand-Moulin : 11 mai, de 18h à 20h. **3ème trimestre** : Gaillette : 19 septembre, de 18h à 20h ; Sources : 21 septembre, de 18h à 20h ; Souchez : 26 septembre, de 18h à 20h ; Grand-Moulin : 28 septembre, de 18h à 20h. **4ème trimestre** : Gaillette : 21 novembre, de 18h à 20h ; Sources: 23 novembre, de 18h à 20h ; Souchez : 28 novembre, de 18h à 20h ; Grand-Moulin : 30 novembre, de 18h à 20h.

Vous souhaitez plus d'infos ? Contactez la MIC au 03 21 67 43 10 ou mic@ville-harnes.fr

A vos agendas ! Récup' Tri et la MIC vous proposent la visite de la ressourcerie de Liévin le 17 février 2023. Départ en bus de la MIC. Gratuit sur inscription au 03 21 67 43 10 ou mic@ville-harnes.fr

L'OCÉANIC CLUB EXPLORATION DE HARNES

Envie d'un petit baptême de plongée ? Pour les explorateurs dans l'âme, le Club O.C.E. Harnes partage, depuis de nombreuses années, sa passion à la piscine Marius-Leclercq.

L' Océanic Club Exploration de Harnes est un club sportif bien connu dans la commune. Si son nom vous dit quelque chose, c'est qu'il propose souvent des baptêmes de plongée gratuits lors d'évènements municipaux comme le Parcours du Cœur. Les adhérents (une trentaine) s'entrainent régulièrement pour garder la forme et effectuent des sorties dans l'année pour plonger en milieu naturel.

Bonne nouvelle pour les non nageurs, ce n'est pas un critère nécessaire pour pouvoir plonger *«puisque le but est de vous faire couler dans l'eau. Il faut surtout être à l'aise dans l'eau, respecter quelques règles et les consignes de sécurité»*, précise François Rozbroj, président du club depuis 4 ans et membre depuis 15 ans.

L'O.C.E. Harnes est affilié à la Fédération Française et collabore avec le club de Liévin. Ensemble, ils sont habilités à délivrer les brevets des différents niveaux de plongeurs y compris les niveaux «instruction» et «moniteur».

Pour les rejoindre, contactez François Rozbroj au 06 07 72 97 78 ou par mail à francoisr62@gmail.com

LES AMIS DE L'EAU DE HARNES

Vous êtes passionné de nage et vous aimeriez découvrir d'autres disciplines aquatiques ? L'association Les Amis de l'Eau de Harnes se fera un plaisir de vous initier à l'apnée ou encore au tir sur cible subaquatique.

Créée en 2001 par Pascal Darras, l'association LADEH est aussi un club sportif bien ancré à Harnes comme dans le monde du sport aquatique de par la participation de certains licenciés à diverses compétitions nationales et internationales. Membre du club depuis 2009, Géraldine Degand en est aussi la présidente depuis 2011. Cette passionnée encadre les jeunes nageurs avec palme: *«J'initie également à l'apnée. L'apnée c'est se dépasser avant tout. Une fois que les nageurs sont à l'aise avec l'apnée, nous pouvons leur proposer de découvrir le tir sur cible qui est plus physique et technique que les deux autres disciplines enseignées au club (la nage avec palme et l'apnée)»*. Il est vrai que tirer sur cible en apnée et partir chercher la flèche, toujours en apnée, relève d'un très bon niveau et d'une maîtrise de soi ! Côté actualité, Simon Degand et Axel Kail, deux de la cinquantaine des licenciés, ont participé au Championnat de France de Tir sur Cible qui a eu lieu en juin dernier à Annecy. Ils sont qualifiés pour l'Open International de Tir sur Cible de Caen du 26 au 28 mai prochain.

Envie de tester ? Contactez le club au 06 07 48 71 23.

«C'EST PAS VERSAILLES ICI !»

Ecowatt se présente comme une météo de l'électricité en informant en temps réel sur le niveau de consommation des Français. Il s'agit d'inciter les particuliers, les entreprises et les collectivités à limiter leur consommation, et plus particulièrement sur des périodes ciblées où le réseau est sous tension (notamment dans les tranches horaires 8h-13h et 18h-20h).

À quel moment devez-vous réduire votre consommation, faut-il débrancher vos appareils électriques ? Le site internet MonEcoWatt, désormais décliné en application, vous accompagne dans cette démarche. Le site Ecowatt propose un système d'«alertes vigilance coupure» pour vous avertir en cas de tensions sur le réseau électrique et de potentielles coupures de courant dans votre région. L'application mobile propose par ailleurs aux usagers de recevoir directement sur leur smartphone une notification si un signal orange ou rouge est envoyé 3 jours à l'avance. L'application est disponible sur PlayStore et l'AppStore.

LA PAROLE DE L'ÉLU

Dominique Morel
adjoint aux finances, cadre de vie et affaires générales

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document qui, à l'échelle de la commune, traduit un projet global d'aménagement du territoire et fixe en conséquence les règles de construction et d'utilisation des sols, tout en prenant en compte l'orientation politique et stratégique. En 2023/2024, le PLU de notre ville sera révisé afin de prendre en compte les évolutions des directives préfectorales et nationales (gestion des eaux de débordement et ruissellement par exemple). Avant tout dépôt de dossier d'urbanisme, n'hésitez pas à consulter le PLU sur notre site Internet (Vivre à Harnes - Urbanisme - PLU).

DÉMATÉRIALISATION DES DROITS DES SOLS

Pour vos demandes d'urbanisme, faites le choix du numérique !

Selon la loi ALUR de 2014, «depuis le 1er janvier 2022, toutes les communes ont l'obligation d'être en capacité de recevoir par voie dématérialisée les autorisations d'urbanisme». Ce programme répond à un enjeu de simplification et de modernisation des services publics.

Jusqu'alors, les autorisations d'urbanisme étaient enregistrées en mairie, mais instruites par la CALL. Aussi, pour répondre à cette obligation réglementaire, la Ville a souhaité ajouter aux missions initiales de la CALL celle d'accompagnement de mise en œuvre du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Ainsi, bien qu'il vous soit toujours possible de déposer le format papier en mairie (les mardis et jeudis matin, ainsi que les mercredis après-midi), vous pouvez effectuer votre démarche d'urbanisme par voie dématérialisée via le GNAU (https://gnau24.operis.fr/lenslievin/gnau). Cette démarche, plus économique et écologique, offre une plus grande transparence quant à l'état d'avancement de votre dossier.

Infos : https://www.agglo-lenslievin.fr/gnau/

PERMIS DE LOUER : RAPPEL DE LA PROCÉDURE

Vous êtes propriétaire d'un bien et souhaitez le (re) mettre en location ? Vous vous apprêtez à louer un logement dans le parc privé ? Avant toute signature de bail, vous pouvez vérifier s'il se situe dans le périmètre du Permis de Louer. Rendez-vous sur https://permisdelouer.agglo-lenslievin.fr/

En adhérant à ce dispositif de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL), la Municipalité renforce, non seulement, sa lutte contre l'habitat indigne et assure un logement de qualité aux locataires, mais accompagne aussi les propriétaires bailleurs dans leurs travaux.

Une demande en 4 étapes

1. Dépôt de votre demande sur internet ou à la mairie. Eléments obligatoires à fournir :
- Le formulaire CERFA n°15652*01 complété
- Le Diagnostic Technique (DDT) valide
- Le Diagnostic de Performance Energétique (DPE)
- Le Diagnostic plomb pour les logements construits avant 1949
- Le Diagnostic amiante pour les logements construits avant le 1er juillet 1997
- Le Diagnostic électrique et gaz si l'installation a plus de 15 ans
- L'ESRIS (Etat de Servitudes, Risques et d'Information sur les Sols)

2. Remise d'un accusé de réception qui ne vaut aucunement autorisation de louer.

3. Visite de contrôle du logement par un opérateur privé mandaté par la CALL.

4. Notification, par la CALL, de sa décision d'autorisation ou de refus, au plus tard un mois après la réception du dossier complet. Elle devra être jointe au contrat de bail.

Renseignements : les mardis, mercredis et vendredis, aux horaires d'ouverture de la Mairie – 03 21 79 42 79.

Téléthon

QUAND SOLIDARITÉ RIME AVEC ÉCO-CITOYENNETÉ…

Le tri et le recyclage font partie de notre quotidien. Quoi de mieux si ces gestes pour la planète sont réalisés au profit d'opérations solidaires ! Des collectes de piles usagées sont organisées dans la Cité. On vous dit tout !

Cette année, la Municipalité participe à l'opération «1 pile = 1 don, de l'énergie pour le Téléthon !». Pour chaque tonne collectée de piles alcalines et salines usagées, Batribox reversera 250€ à l'AFM-Téléthon. Vous avez jusqu'au 18 février 2023 pour déposer vos piles dans les collecteurs qui sont disposés dans les bâtiments publics, mais aussi dans les écoles et chez les commerçants volontaires.

Chaque geste compte. On compte sur vous !

ACCUEILS DE LOISIRS ET CAJ 2023 : ON VOUS DIT TOUT !

Des vacances de printemps à celles d'été 2023, le service Enfance-Jeunesse vous communique les dates et thèmes afin d'y inscrire vos enfants. Pour rappel, les accueils de loisirs et le CAJ sont ouverts aux enfants de 2 ans (à condition d'être scolarisé) à 17 ans.

Fonctionnement

- Possibilité d'inscription à la semaine.
- Ouverture en journée complète, de 8h30 à 17h.
- Garderie proposée uniquement pour les accueils de loisirs et le pré-CAJ, de 7h30 à 8h30 et de 17h à 18h30.

Contacts et inscriptions

- Service Enfance-Jeunesse, au 03 21 79 42 79 ou enfancejeunesse@ville-harnes.fr
- Lundi, de 13h45 à 16h45 - mardi, de 8h45 à 11h45 - mercredi, de 13h45 à 16h45 - jeudi, de 8h45 à 11h45. Aucune réservation ne sera prise en dehors de ces permanences.

Adresses et contacts des structures

- Centre Henri Gouillard : Avenue Jeanne d'Arc - 03 21 76 98 74.
- CAJ Bella Mandel : Avenue Henri Barbusse - 03 21 74 17 45.

Tarifs

- Tarification en fonction de l'avis d'imposition 2021, sur les revenus 2020. Contactez le service Enfance-Jeunesse pour obtenir votre tarif.

En détails

- **Vacances de Printemps** : Du 17 au 28 avril. Inscriptions du 13 mars au 05 avril.
> Centre Gouillard : Les aventuriers en pleine nature.
> CAJ Bella Mandel : A 2 ou 4 roues, en toute sécurité. Prévention sur les nouveaux moyens de déplacement.

- **Vacances d'Eté** : Du 10 au 28 juillet (fermeture le 14 juillet). Inscriptions du 15 mai au 14 juin.
> Centre Gouillard : Contes et légendes.
> CAJ Bella Mandel : Le CAJ, une aventure pas comme les autres. Détournement d'émissions TV d'aventure.

+ Du 07 au 25 août (fermeture les 14 et 15 août). Inscriptions du 15 mai au 14 juin.
> Centre Gouillard : Le tour des Hauts-de-France en 3 semaines.
> CAJ Bella Mandel : Les apprentis aventuriers.

- **Séjour d'été en bord de mer** : Du 17 au 30 juillet.
> A Saint-Hilaire-De-Riez, en Vendée. Pour les enfants de 8 à 15 ans.
> Au programme : Voile, surf, body board, vélo, équitation, parcours aventure, journée centre aquatique, visites culturelles...

INFORMATION

RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024 : À VOS AGENDAS !

Première étape - passage obligatoire en Mairie

Remise du certificat d'inscription pour la première année de maternelle et le passage en CP, en Mairie de Harnes, aux dates et horaires suivants *(Pensez à vous munir du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois) :*

• Groupe scolaire H. Barbusse	• Maternelle L. Michel • Elémentaire J. Jaurès	• Maternelle P. Langevin • Elémentaire D. Diderot	• Maternelle A. France • Elémentaire Joliot-Curie	• Maternelle E. Zola • Elémentaire L. Pasteur
Mardi 7 et mercredi 8 mars 9h-12h et 13h45-17h30	Lundi 6 et mardi 7 mars 9h-12h et 13h45-17h30	Lundi 13 et mardi 14 mars 9h-12h et 13h45-17h30	Mercredi 15 et jeudi 16 mars 9h-12h et 13h45-17h30	Lundi 20 et mardi 21 mars 9h-12h et 13h45-17h30

Deuxième étape - se rendre à l'école

Inscription directement à l'école pour la première année de maternelle et le passage en CP, après avoir retiré le certificat d'inscription en Mairie, aux dates et horaires suivants *(Pensez à vous munir des photocopies du livret de famille, de celles du carnet de santé et du certificat d'inscription délivré par la Mairie. Présence de l'enfant recommandée (en maternelle)) :*

• Maternelle A. France (Me Lantoine)	• Maternelle P. Langevin (Me Caron)	• Maternelle E. Zola (Me Strasseele)	• Maternelle H. Barbusse (M. Delattre)	• Maternelle L. Michel (Me Goubel)
Jeudi 23 mars 8h30-11h30 et 13h30-16h	Lundi 27 mars 8h30-11h30 et 13h30-16h	Lundi 27 mars 8h30-11h et 13h30-16h	Lundi 27 mars 13h30-16h et mardi 28 mars 8h30-11h30	Lundi 20 et lundi 27 mars 8h30-11h30 et 13h30-16h

• Elémentaire J. Jaurès (Me Deroo)	• Elémentaire Joliot-Curie (M. Renaut)	• Elémentaire D. Diderot (M. Piotrowiak)	• Elémentaire H. Barbusse (M. Delattre)	• Elémentaire L. Pasteur (M. Juswikowski)
Lundi 27 mars 13h30-16h et mardi 28 mars 8h30-11h30	Lundi 27 mars 8h30-11h30 et jeudi 30 mars 13h30-16h	Mardi 28 mars 8h30-11h30 et mardi 4 avril 13h30-16h	Jeudi 30 mars 8h30-11h30 et vendredi 31 mars 13h30-16h	Vendredi 31 mars 8h30-11h30 et 13h30-16h

Les demandes de dérogation doivent être déposées avant le 17 mars 2023 au service des affaires scolaires, la commission aura lieu le 12 mai 2023.

LE CCAS RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Le CCAS recherche des personnes bénévoles souhaitant accompagner les personnes âgées au sein des clubs séniors.

Pour accomplir cette mission il suffit d'être détenteur du permis B, vouloir donner un peu de son temps et partager avec les autres !

Le ou les bénévoles auront en charge d'aller chercher les personnes âgées devant leur domicile et de les déposer dans les clubs séniors de la ville puis d'aller les rechercher pour les redéposer chez elles en fin de journée.

Pour ce faire, un véhicule sera à votre disposition au CCAS.

Tous les engagements sont les bienvenus et le CCAS serait ravi de vous soutenir et de vous accompagner dans une démarche de bénévolat.

Pour plus d'informations, et si vous souhaitez poser candidature, merci de vous rapprocher du CCAS au 03 21 69 81 79 afin de prendre rendez-vous.

MÉDIATION FAMILIALE : PARLONS-EN !

La médiation familiale s'adresse à toute personne concernée par un conflit familial, une situation de rupture ou de séparation : parents, couples, fratries, adolescents, jeunes adultes, grands-parents...

Elle permet de rétablir le dialogue, clarifier la situation, identifier les besoins personnels de chacun, rechercher des solutions concrètes. Elle propose une alternative à une procédure judiciaire, accompagne à la rédaction d'une convention parentale pouvant être homologuée par le juge aux affaires familiales. Pour les familles, le premier rendez-vous avec la médiatrice familiale est gratuit et ensuite le coût des séances est adapté en fonction du barème CNAF.

L'UDAF met en place des permanences le 2ème lundi du mois, de 13h30 à 18h30, au Relais Petite Enfance et tous les mardis, de 9h à 12h, au CCAS. Contact et prise de rdv au 03 21 71 21 55.

JUST MUTUELLE : LE SAVIEZ-VOUS ?

Harnes propose aux Harnésiennes et Harnésiens un dispositif de mutuelle santé spécialement négociée par la commune pour vous faire économiser de l'argent sur votre complémentaire santé.

Pour tout savoir sur cette mutuelle dédiée et mise en place en partenariat avec la Mutuelle Just, rendez-vous le 4ème vendredi de chaque mois au CCAS, complexe Mimoun, chemin de la 2ème Voie à Harnes pour des permanences tenues par les conseillers de la mutuelle.

Ces permanences se tiendront jusqu'en juillet de 9h à 12h sur réservation au 0 809 546 000.

Pour en savoir plus : https://www.just.fr/offres/offre-sante-habitant-mutuelle-communale/. Vous pouvez aussi contacter les conseillers de la Mutuelle Just au 0 809 546 000.

ETAT CIVIL

Naissances : Diana YSAK, née le 12 décembre - Zaïm YAMANI, né le 20 décembre - Elyana LENCELIN FERNAGUT, née le 26 décembre - Djuliana RIVERA DUCATEL, née le 28 décembre - Lywen DELATTRE, né le 2 janvier 2023 - Léona PAUL, née le 3 janvier - Mahé CHASSAGNE, né le 6 janvier - Viktor LEPEZ, né le 10 janvier - Lucie FOURNIER, née le 12 janvier - Maya CHARLOTIN BUQUET, née le 18 janvier.

Décès : Thérèse SKRZYPCZAK veuve de Raymond CZERNIK, 89 ans - Marilyse CAMPION veuve de Roger MULLER, 66 ans - Liliane KOSZCZOL épouse de François SIERLEJA, 78 ans - Roger DURIEU, 93 ans - Gisèle THUILLIEZ veuve de Roger RICHOUX, 98 ans - Jocelyne HIEST veuve de Bernard CAILLEAUX, 68 ans - Jacques VERMANDÈRE, 86 ans - Maria KOSTKA veuve de Michel PINABIAU, 95 ans - Emile LANSEMAN, 91 ans - Danielle HUZIEJ, 73 ans - Françoise WOJCIESZAK, veuve de Arthur BANCOURT, 82 ans - Daniel SUEUR, 62 ans - Edouard SAWIAK, 71 ans - Freddy DZIUDZIA, 65 ans - Huguette LENTEMENT veuve de Simon GRARD, 90 ans.

Mariages : Samedi 7 janvier : Marie LAMARE et Alexis CORNIL. Samedi 21 janvier : Amel SMATI et Yassine HARBACHI.

RECENSEMENT 2023

Cette année, la commune de Harnes réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer des projets pour y répondre. Une partie des logements et des habitants (8%) sont recensés depuis le 19 janvier 2023.

Si vous faites partie de la population recensée, une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Il est également possible de se faire recenser en ligne (plus simple et plus rapide pour vous). Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur. Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 23 janvier 2023, contactez la commune au 03.21.79.42.79.

PERMANENCES DES ÉLUS

Philippe DUQUESNOY
Maire de Harnes, Vice-Président à la CALL
Conseiller Départemental

Le mercredi, sur rendez-vous, en Mairie

Valérie PUSZKAREK
Petite-enfance, jeunesse et éducation

Sur rendez-vous, en Mairie

Dominique MOREL
Finances, cadre de vie et affaires générales

Sur rendez-vous, en Mairie

Annick BOS-WITKOWSKI
Politique du logement, modernisation de l'habitat

Le mercredi matin ou sur rendez-vous, au CCAS

Jean-Pierre HAINAUT
Tranquillité publique et sécurité urbaine

Le lundi, de 14h à 16h, en Mairie*

Corinne TATÉ
Développement durable et économique

Sur rendez-vous, en Mairie

Fabrice GRUNERT
Affaires sociales et bel âge

Le jeudi, de 14h à 18h, sur rendez-vous au CCAS

Sébastien LYSIK
Sport et vie associative

Sur rendez-vous, en Mairie

> Prise de rendez-vous en Mairie, par téléphone au 03.21.79.42.79 ou sur le site Internet de la ville de Harnes : https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/.

*Pour Jean-Pierre HAINAUT, les rendez-vous se prennent à la Police Municipale, au 03.91.84.00.90.

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (le mardi jusqu'à 18h00).
(Les services urbanisme, jeunesse et ressources humaines accueillent uniquement sur rendez-vous).
Renseignements : 03 21 79 42 79.

EXPRESSIONS POLITIQUES

Contre l'avis des organisations syndicales, et malgré l'opposition des Français, le Gouvernement s'obstine à reculer l'âge légal de la retraite à 64 ans. **Nous nous opposons à une réforme brutale qui va pénaliser en priorité celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt**.

Elle frappera massivement aussi celles et ceux qui pourraient justifier de toutes leurs annuités nécessaires à 62 ou 63 ans mais qui devront continuer de travailler une voire deux années supplémentaires. **C'est sur ces travailleurs de l'industrie, du secteur médico-social ou du commerce que repose aussi fortement l'effort demandé par le gouvernement.**

Cette mesure est brutale et profondément injuste.

Elle va contraindre des millions de personnes à travailler plus, sans gagner plus. Ce sont les salariés qui ont commencé à travailler tôt et/ou qui ont souvent des carrières modestes qui vont payer le prix de cette réforme. Pire, il n'y a pas de problème dramatique de financement de notre système de retraites qui justifie une telle mesure.

Cette mesure est injustifiée : le rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) l'indique clairement, **le système de retraites n'est pas en danger. Il n'y a aucune urgence financière.**

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs, et plus particulièrement ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Ce projet gouvernemental n'a rien d'une nécessité économique, c'est le choix de l'injustice et de la régression sociale.

Renforcer notre système de retraites nécessite en revanche des mesures de progrès et de partage des richesses.

Le gouvernement continue de refuser de réintégrer les critères de pénibilité qu'il a retirés en 2017 du Compte professionnel de prévention, privant ainsi des millions de salariés de points nécessaires pour partir plus tôt. Pourtant, plus de 13 millions de salariés sont exposés à des facteurs de pénibilité et plus de 100 000 partent plus tôt chaque année pour cause d'incapacité ou d'inaptitude.

Le financement du système des retraites ne nécessite absolument pas une mesure aussi brutale qui, en plus d'être injuste, va pénaliser les travailleurs les plus modestes.

Cette réforme ne permet pas d'éviter un choc de précarité pour les seniors. Entre 55 et 64 ans, seulement 56 % des Français travaillent, faute notamment d'emplois proposés. Cette réforme va faire basculer dans la précarité des demandeurs d'emploi seniors qui vont devoir attendre deux ans de plus pour faire valoir leurs droits à la retraite.

Alors que la viabilité de notre système de retraites par répartition n'est pas menacée, aucune urgence n'impose de repousser l'âge légal de départ à la retraite si brutalement.

La majorité Municipale sera aux côtés des forces syndicales et des partis de gauche dans la rue pour mener la bataille contre le recul de l'âge de la retraite à 64 ans, contre cette réforme marquée par l'injustice et la régression sociale.

Groupe majoritaire - Pour Harnes, poursuivons le changement !

Comme bon nombre de nos compatriotes, nous sommes contre la réforme des retraites proposée par Macron. Lors de la Présidentielle, notre candidate Marine LE PEN s'y était alors opposée.
Quant aux hypocrites qui vous font croire aujourd'hui qu'ils sont contre (notamment en fermant les services publics une journée entière en soutien à la grève), rappelez-vous bien : ils ont TOUS appelé à voter POUR Emmanuel MACRON en 2022.
D'ailleurs, ceux-là devraient prendre exemple sur leurs prétendues convictions : se mettre en retraite !

Rassemblement pour Harnes

NON À CETTE RÉFORME DES RETRAITES, véritable régression sociale qui va toucher les femmes aux carrières incomplètes, les plus fragiles cotisant irrégulièrement, les carrières longues…

À l'âge de 64 ans, un quart des travailleurs ne sera plus là pour en bénéficier !

Harnes, construisons le changement !

DANS MA CITÉ PERDUE DU 9

Aux confins des communes de Harnes, Fouquières et Noyelles, la cité minière du 9, au premier plan, à proximité de la fosse

Né dans les années 30, Maryan évoque des moments de son enfance vécue dans la petite cité minière du 9.

C'est un passé pas très lointain où nous étions comme beaucoup d'enfants heureux dans l'insouciance de notre jeunesse. Il ne fallait pas grand-chose pour nous distraire : une boîte de sardines, une cocotte en papier, une planchette pour qu'elle devienne un bateau voguant au fil de l'eau dans le caniveau qu'était l'égout à ciel ouvert. Celui que les ménagères se devaient de laver tous les samedis matins car le garde des mines veillait et n'hésitait pas à rappeler à l'ordre les femmes qui oubliaient.

Il faisait bon vivre dans cette cité ouvrière, tous les gens se connaissaient et s'entraidaient. Les cheminées fumaient, la houille étant la principale énergie. Des odeurs s'échappaient des petites cuisines : odeurs de frites, de gâteaux, de lessive le lundi… Au dehors, au bon temps, les fils à linge étaient couverts de bleus de travail, de vêtements de toutes sortes.

La cité du 9, la vieille, n'existe plus, on l'a rasée et on peut y voir à sa place, maintenant, un immense terrain herbu où l'on distingue encore vaguement quelques «chemins privées» des Houillères.

Elle n'était pas très grande, il n'y avait que quelques rues dont la principale dite «route de Noyelles» partageant la cité en deux. C'était un petit coron de maisons en briques, bien alignées bâti sur trois communes : Fouquières, Harnes et Noyelles. Cette situation causa bien des déboires administratifs aux habitants et c'est ainsi que des enfants d'une même rue se retrouvaient, les uns à l'école communale des garçons de Fouquières, d'autres à Harnes ou au Centre ou encore à l'école du 21…

Peu de travaux de voirie, les villes se rejetant les responsabilités !

Souvent, le jeudi nous nous retrouvions dans la rue pour jouer «al guise» et, pour cela on taillait, dans une caisse en bois, un manche qui nous servait de batte.

Nous étions des camarades de toutes les sorties. Il suffisait pour se rassembler de siffler devant la maison du copain pour abandonner ce que l'on faisait et rejoindre le groupe et se retrouver au marais, pour une partie de pêche aux épinoches, toujours sans aucun matériel sophistiqué.

Parfois nous allions nous baigner dans la petite rivière qui longeait le canal et c'est là que nous apprenions à nager sans que les parents le sachent mais ils le voyaient bien quand nous revenions les cheveux mouillés. Là, l'eau était limpide, on y voyait les goujons frétillant.

Aujourd'hui avec tous ces souvenirs, sans vouloir être trop nostalgique, je constate qu'avec peu nous étions heureux! De plus, en sortant de l'école primaire, rares étaient ceux qui ne savaient pas lire ou compter. C'est là aussi que nous apprenions le respect, la politesse, le savoir-vivre en société. Ma cité était un peu isolée mais je m'y sentais chez moi, protégé.…

CONCERT IRLANDAIS

VENDREDI 24 MARS 2023 À 20H30
CENTRE CULTUREL JACQUES PRÉVERT

The Muddlers Club

Breaking Trad

TARIFS

Plein : 8,25€

Prévente : 5,15€

Pass' Culture : 3,10€

PRÉVENTES LES JEUDIS MATINS OU SUR RENDEZ-VOUS (03 21 76 21 09)
AU CENTRE CULTUREL, 36 RUE DE MONTCEAU-LES-MINES À HARNES

Sainte

Semaines Irlandaises en Artois-Gohelle

Artois-Gohelle / Irlande

Breaking Trad

THE MUDDLERS CLUB

Harnes
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE

Conception et impression : Service Communication de la ville de Harnes